

**Le lundi 12 décembre 2005**

## **Municipalité**

### **La municipalité des Îles-de-la-Madeleine devra faire des compressions**

La municipalité des Îles-de-la-Madeleine doit prévoir d'importantes compressions budgétaires pour relever ses finances, selon un rapport sur la gestion de la municipalité commandé par la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau.

Le mandataire nommé par le gouvernement pour revoir l'ensemble de la gestion de la municipalité, Jean-Guy Rousseau, constate que la municipalité n'a aucune marge de manoeuvre financière. Il recommande de réduire d'un demi-million de dollars la masse salariale, qui compte pour 4,6 millions, sur un budget total de 15 millions de dollars.

À elle seule, la rémunération du personnel syndiqué a fait un bond de 34 % depuis la fusion en 2001. Des réductions de postes, des gels ou même des baisses de salaire sont à prévoir selon M. Rousseau.

Le nouveau maire des Îles, Joel Arseneau, estime toutefois que le rapport est un outil de travail dont il prendra compte, mais il n'est pas question pour lui d'appliquer toutes les recommandations proposées.

Le maire et ses conseillers ont à peine un mois pour préparer leur budget.

Pour sa part, la ministre Nathalie Normandeau fait confiance à la municipalité qui saura, selon elle, apporter les modifications nécessaires.

## **Radio-Canada, le 12 décembre 2005**

### ***Problème démographique***

Le Centre régional de service aux bibliothèques publiques craint pour l'avenir de son financement.

Bien que sa subvention de fonctionnement vienne d'être reconduite avec une légère majoration de 2 mille dollars, l'organisme voit d'un mauvais œil la volonté gouvernementale d'ajuster le financement en fonction notamment de la population à desservir.

Le directeur du Centre de service aux bibliothèques publiques de la Gaspésie et des Îles, Aurélien Bisson, signale que le déclin démographique de la région n'augure rien de bon, d'autant plus que cette diminution de la population a également un impact sur la capacité des municipalités à suppléer à la compression du soutien étatique.

Aurélien Bisson ajoute que le ministère de la Culture et des Communications devra revoir ses paramètres de financement s'il veut conserver des services de bibliothèques de proximité de même qualité partout au Québec.

D'ailleurs, le Centre de service aux bibliothèques publiques a demandé une audience à la ministre Nathalie Normandeau afin de la sensibiliser à cette question. La rencontre doit avoir lieu à la fin janvier.

**CIEUFM, le 12 décembre 2005**